

Sensibilisation ou propagande ? Quand Hadopi souhaite s'incruster dans nos écoles

On nous a fait parvenir cette lettre d'un responsable d'Hadopi qui ne perd pas de temps et souhaite s'inviter dans l'Éducation nationale en animant des ateliers de « sensibilisation » en direction des professeurs et des élèves. Pour ce faire (et c'est malin), on contacte les personnes en charge de la vie lycéenne dans les rectorats.

Nous nous sommes dits que cela pouvait vous intéresser...

N'hésitez pas à manifester votre approbation ou réprobation dans les commentaires □



Lettre d'Hadopi

Madame la déléguée,

Hier, mercredi 5 juin, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la

République.

Ce texte est porteur d'un formidable élan pour le numérique à l'école.

Il modifie notamment la rédaction de l'article L. 312-9 du code de l'éducation qui prévoit désormais que la formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques « comporte une sensibilisation aux droits et aux devoirs liés à l'usage de l'internet et des réseaux, dont la protection de la vie privée et le respect de la propriété intellectuelle ».

Il précise également que la prise en compte du numérique sera inscrite dans les plans académiques et nationaux de formation des enseignants et des corps d'inspection et d'encadrement.

Dans ce contexte, l'Hadopi souhaite contribuer à l'information et à la sensibilisation de la communauté éducative et des élèves au droit d'auteur et à la création artistique.

Aussi, nous vous proposons d'animer au sein de votre académie un atelier de sensibilisation à l'attention des enseignants, référents TICE, documentalistes et personnel d'encadrement. Ces ateliers sont composés de différents modules pédagogiques qui visent à apporter à la communauté éducative un éclairage clair et précis sur des enjeux relatifs au droit d'auteur, à la création artistique et aux usages responsables sur Internet mais aussi à répondre à des questions concrètes auxquelles les enseignants sont confrontés dans le cadre de leurs enseignements. Si ce projet vous paraît utile, nous vous proposerons de choisir parmi les 10 modules que nous proposons ceux qui paraissent le plus adaptés aux besoins dans votre académie.

Par ailleurs, nous vous proposons également d'animer un atelier d'information destiné aux élèves de collège / lycée, avec la possibilité éventuelle d'inviter un artiste à présenter son métier et la chaîne de création artistique.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire et vous prie, Madame la déléguée, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

XXX

Hadopi

4 rue du Texel

75014 Paris

Crédit photo : Jayneandd (Creative Commons By)